

grâces au ciel ce moment est arrivé. Et déjà l'on peut se promener, sans courir le désagréable risque de se gêner le bout du nez ou les oreilles. Depuis quelques jours la température est douce et l'on respire avec délices cet air tempéré, surtout quand on se rappelle la rigueur du froid que nous avons eu à supporter si longtemps cet hiver, malheureusement il y a compensation à tout, au bien comme au mal: ce changement de température a fait fondre la neige et les chemins sont déjà presque impraticables dans les campagnes. D'un autre côté, l'écoulement du fleuve se fait petit à petit et l'on ne peut déjà plus faire la traversée sans danger, à ce sujet nous rappellerons à nos lecteurs qu'à cette époque il arrive toujours plus ou moins d'accidents et qu'il vaut mieux remettre une affaire, quelque pressée qu'elle soit que de s'exposer à périr.

Comme le dégel a eu lieu à différentes reprises, la glace a perdu beaucoup de son épaisseur et tout fait espérer que le 15 d'Avril ne se passera pas sans que nous voyons cette innombrable quantité de petites voitures, qui couvraient le St. Laurent, remplacées par nos énormes châteaux flottans; époque désirée, qui rendra de la vie au commerce, de l'activité aux affaires et du pain aux ouvriers.

Le Créateur, qui connaissait que l'homme aimerait le changement, a eu soin de faire succéder la nuit au jour et le printemps à l'hiver, pour exciter ses sensations. En effet si nous ne souffrions pas quelque fois du mauvais temps, nous ne jouirions pas, avec autant de délices d'un beau jour d'été; de même si notre beau fleuve ne se couvrait jamais de glace, si une navigation constamment libre amonait chaque jour de nouveaux bâtimens dans le port de Montréal, on ne ressentirait pas cette sensation agréable qu'on éprouve, au printemps, à l'arrivée des premiers vaisseaux et au spectacle du renouvellement de cette activité commerciale qui donne à ce port l'aspect d'une fourmillière humaine.

Il paraît que la société des bateaux à vapeur de Montréal a acquis tous les steamboats naviguant de cette ville à Québec, à l'exception du PATRIOTE CANADIEN. On ne sait quelle sera la destination de ce bâtiment pour cet été. Il paraît que ses affaires s'embrouillent de plus en plus, et il vogue, sans pilote ni gouvernail, au gré des vents et du caprice, lors de son début, il combattit généreusement, en faveur de ses auteurs, contre le monopole de la GRANDE BRETAGNE, mais il ne remporta qu'une demi victoire. L'année suivante plus heureux sur un autre théâtre, il fut très utile au commerce par la réduction qu'il opéra dans les prix de transport, qui, avant son apparition sur la scène, étaient très élevés. Que fera-t-il cette année; c'est ce que tout le monde se demande sans pouvoir répondre à la question, nul doute que le commerce ne doive désirer de le voir continuer à courir son opposition contre ses gigantesques concurrents. A cela il y a des dangers de plus d'une sorte, mais qui peuvent être évités avec beaucoup de constance et d'adresse. Le Patriote peut lutter avec ses confrères, pour le prix du fret, dans le port; mais, en pleine rivière, il doit éviter les atteintes de JOHN BULL. En résumé il est malheureux pour les propriétaires et les créanciers de ce steamboat que les personnes, chargées de son administration, ne se soient pas mieux entendues jusqu'ici. Ce bâtiment avait été construit dans une bonne et utile intention, mais comme de mille autres bonnes intentions il n'en est résulté aucun bien. Espérons néanmoins que le comité, instruit par l'expérience, finira par prendre une direction opposée à celle suivie jusqu'ici et qui a été si funeste à tous ceux qui ont eu des intérêts dans cette malheureuse affaire. Jusqu'à ce moment on pu dire du Patriote que s'il ne ressemble pas à la Tour de Babel pour sa construction au moins ceux qui l'on construit et qui en ont l'administration ne ressemblent pas mal aux ouvriers qui voulaient ériger cette tour, et qui ne s'entendaient pas entre eux. Puisque nous parlons de l'écriture nous finirons cet article par un passage qui en est extrait "toute société, dévisse contre elle même, périra."

BATAILLE ENTRE LES SAUVAGES ET LES POLONAIS.—Il paraît d'après une lettre reçue cette semaine d'un respectable Polonais établi à la Nouvelle-Orléans que environs 20 de ses compatriotes, ne trouvant aucun secours et absolument sans ressources, partirent de la Nouvelle-Orléans pour Mexico voyageant par terre sans guide et sans connaissance du Pays ils se perdirent.— Alors il furent attaqués d'une manière féroce par une troupe de Sauvages. Les Polonais avaient environs 5 fusils, et ils se battirent longtemps avec courage. Ils tuèrent un grand nombre de leurs ennemis. Mais ils eurent deux de leurs compagnons tués et le reste blessés. En sorte que de leur nombre, un seulement put revenir à la Nouvelle-Orléans.—PLAISBURGH REPUBLICAN.

ACCIDENT DEPLORABLE.—Lundi 21 du courant, un Français nommé Amelau, traversait le lac vis-à-vis Chazy pour passer une femme du côté de l'état de Vermont. En s'en revenant le soir, ils tombèrent dans une crevasse et comme le temps était très froid et l'obscurité profonde, il n'en put faire sortir ses chevaux. M. Amelau tâcha de gagner le bord; probablement pour demander du secours; mais ses vêtements étant mouillés il ne put faire plus d'un demi mille; alors il tomba sur la glace, où on le trouva le lendemain matin sans vie. La pauvre femme fut aussi trouvée morte à quelque distance du traineau, un des chevaux était entièrement sous l'eau et l'autre entouré d'une glace solide.

La même nuit un homme nommé Pickuy fut trouvé sans vie sur la glace dans la Baye de Monty à douze ou quinze milles au nord de ce village.—IBID.

ACCIDENT.—Lundi dernier plusieurs trains se suivent, en revenant de Montréal se dirigeant vers la Tortue. Arrivés à peu près vis-à-vis de Laprairie, tout-à-coup la glace s'enfonça sous les pieds des chevaux des deux premières trains et bientôt chevaux et trains disparues, entraînés par le courant. Les conducteurs qui venaient derrière, s'empressèrent de retenir leurs chevaux et coururent aux secours de leurs compagnons, qui se noyaient. Le beau frère d'un de ces derniers parvint à le saisir par le revers de la manche de sa capotte et il le souleva avec la plus grande peine attendu que son compagnon dont on ne voyait plus que le sommet de la tête, l'avait saisi par la ceinture. Enfin, quoique la glace se rompit à chaque instant sous leurs pieds, ils parvinrent à se retirer du gouffre, qui devait les engloutir et ils arrivèrent à Laprairie transis de froid et malgré la perte de leur chevaux, remerciant le Ciel qui les avait tirés d'un danger aussi imminent.

DECES.

Décédé.—A St. Césaire, le 24 du courant, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec une résignation vraiment chrétienne, Monsieur CHARLES BISAILLON, ci-devant marchand épicer de Montréal, âgé de 33 ans.

AVIS DIVERS.

ATTENTION!!!

NOUS prions Messieurs nos ABONNÉS qui n'ont pas encore payé le premier trimestre de leur souscription à L'IMPARTIAL de vouloir nous le faire parvenir avec le montant du second commencé le 26 FEVRIER dernier. Nos SOUSCRIPTEURS de Montréal pourront faire leur paiement dans les mains de M. BENJAMIN STARNES, Ecuyer Marchant, près du Marché-Neuf, vis-à-vis la Maison neuve de M. Rasco.

Laprairie, 12 Mars, 1835.

LES PERSONNES, à qui le Soussigné a prêté des LIVRES, sont instamment priées de les lui faire parvenir le plutôt qu'il leur sera possible.

N. D. J. JAUMENNE,

Laprairie 12 Février, 1835.

AVERTISSEMENTS.

A VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur **UNE TERRE** située dans la Paroisse de St. Isidore à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa deventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Madeleine et aux Etats-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

A VENDRE

A des conditions faciles un superbe ETALON de race métis, avantageusement connu par les beaux POUAINS qu'il a produit. ce CHEVAL est âgé de SEPT ANS réunit toutes les qualités désirables dans un ETALON, s'adresser à L'OFFICE DE L'IMPARTIAL pour connaître les conditions qui seront avantageuses.

Laprairie, 9 Mars, 1835.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant résigné la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront.

Laprairie, 11 décembre.

A REPARER ET A NETTOYER, PIANO-FORTE ET HORLOGE

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTE à réparer et à accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES à nettoyer ou à arranger peuvent s'adresser au BUREAU de L'IMPARTIAL, où on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre,

A VENDRE

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpœna, Règles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage de Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDIS soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 25 cts. et pour chaque insertion subséquente 7½ cts. dix lignes et au-dessous 35 cts. de 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.